

30 avril 2014

## **BOLLORÉ**

### **Mise à disposition du document de référence 2013**

Bolloré a déposé, le 30 avril 2014, son document de référence 2013 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ce document peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : <http://www.bolloré.com>

Le document de référence inclut notamment le rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société, le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, le rapport financier annuel 2013, ainsi que les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes.

